

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE BREZOLLES

SEANCE DU
29 mars 2016
À 20H30

Etaient présents :

1	Loïc BARBIER	8	Jean-Claude GUEZENNEC
2	Claude BERNARD	9	Daniel BEAUDOUX
3	Jean-Luc LECOMTE	10	Céline BESNARD
4	Béatrice GALLET	11	Thierry NICOLAS
5	Michel FISSEAU	12	Sandrine FIAN
6	Sophie LEBOSSE	13	Gaëtan LE GAC
7	Jean-Luc JOUANIGOT	14	Sophie GRINEISER

Absents : Françoise COUTAND, Dominique TIERCELIN ayant donné pouvoir à M LECOMTE, Frédérique PERBOST ayant donné pouvoir à Loïc BARBIER, Eric HAMEAU.

Madame Claude BERNARD est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière réunion de conseil fait l'objet d'une observation de la part de Madame LEBOSSE qui souhaite que soit modifié le commentaire sur le concours artistique.

*Au lieu de « autour de la crotte de chien » préférer « sur le thème de l'incivilité liée aux déjections canines »
Le compte rendu du conseil municipal du 01 mars sera modifié.*

ORDRE DU JOUR :

- 1) Vote des taux d'imposition 2016,
- 2) Subventions et participations 2016,
- 3) Budget primitif 2016,
- 4) Droit de préemption urbain,
- 5) Questions diverses.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2016

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des membres présents VOTE les taux des trois taxes, sans augmentation soit :

- ▶ Taxe d'habitation 14.21 %
- ▶ Taxe foncière (bâti) 20.15 %
- ▶ Taxe foncière (non bâti) 32.62 %

Libellés	Bases notifiées	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation du taux (N-1)	Produit voté par le Conseil municipal
Taxe d'habitation	1 607 000 €	14,21%	/	228355 €
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 180 000 €	20,15%	/	237 770 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	85 300,00 €	32,62%	/	27 825 €
TOTAL	2 872300 €			493950 €

SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS 2016

ASSOCIATIONS 65738	2016
ABEM	2 180,00 €
ACPG CATM	150,00 €
AMICALE POMPIERS	810,00 €
APEEPB	500,00 €
APEMV	500,00 €
APPEL STE MARIE	450,00 €
ASHB - HANDBALL	2 720,00 €
ASTB - TENNIS DE TABLE	540,00 €
ATMB - TRAVAUX MANUELS	180,00 €
BBC - BADMINTON	1 000,00 €
SOCIETE DE CHASSE	95,00 €
CLUB DE L'AMITIE	100,00 €
CNB - NATATION	1 520,00 €
COLLEGE - FOYER SOCIO EDUCATIF	400,00 €
COMITE DES FETES	4 000,00 €
ECOLE ELEMENTAIRE - COOPERATIVE	1 300,00 €
ECOLE MATERNELLE - COOPERATIVE	750,00 €
FNACA	260,00 €
DOJO - JUDO	800,00 €
FCB - FULL CONTACT	450,00 €

GV	280,00 €
HAMECON BREZOLLIEN - PECHE	785,00 €
HARMONIE	2 250,00 €
OGEC STE MARIE	320,00 €
TAEBO PUNCH	255,00 €
TCB - TENNIS	530,00 €
UCIAL	1 000,00 €
USB - FOOTBALL	3 660,00 €
	27 785,00 €

	2016
ADS EMPLOI	30,00 €
AFM Téléthon	45,00 €
AM 28	677,25 €
AMF	307,54 €
CAUE	120,00 €
CENTRE FORMATION APPRENTIS VAL DE REUIL	30,00 €
CFA SORIGNY	15,00 €
FRANCE ADOT	30,00 €
LA LIGUE CONTRE LE CANCER	70,00 €
LE REFUGE	30,00 €
MAISON RURALE BEAUMONT	15,00 €
CNAS	2 770,46 €
	4 140,25 €

BUDGET PRIMITIF 2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

RECETTES

CHARGES A CARACTERE GENERAL	926 965.05	ATTENUATIONS DE CHARGES	3 000,00
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	545 050,00	PRODUITS DES SERVICES ET DOMAINES	56 200,00
ATTENUATIONS DE PRODUITS	4 500,00	IMPOTS ET TAXES	499 000,00
OPERATIONS D'ORDRE	0,00	DOTATIONS PARTICIPATIONS	514 000,00

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	222 700,00	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	24 000,00
CHARGES FINANCIERES	27 000,00	PRODUITS FINANCIERS	2,65
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 000,00		
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	250 000,00		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 980215.05	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 096 202.65
		EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT N-1	884 012.40
		RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 980 215.05

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5500,00	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	13 600,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	493 600,00	SUBVENTIONS	86 000,00
EMPRUNTS ET DETTES	56 500,00	DOTATIONS	46 000,00
		PRODUITS DE CESSION	160 000,00
		EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	846 794,39
		VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	250 000,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT N	555 600,00	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 402 394,39
RESTES A REALISER N	120 450,00		
DEFICIT D'INVESTISSEMENT N-1	726 344,39		
TOTAL CUMULÉ EN DEPENSE D'INVESTISSEMENT	1 402 394,39		

VOTE : PRESENTS 14 - VOTANTS 16 - POUR 16 - CONTRE 0 - ABSTENTION 0

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Plusieurs propriétés ont fait l'objet d'une vente immobilière sur la commune de Brezolles, le conseil municipal doit se prononcer sur son intention d'aliéner ces biens.

AB 288 - AB 390 - AB 391 - 41 rue de Paris

AC 196 - rue du 19 mars

AC 196 - AC 197 - rue du 19 mars

AB 213 - 25 rue de Paris

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **DECIDE** de ne pas faire valoir son droit de préemption sur ces propriétés mises en vente.

QUESTIONS DIVERSES

REGIE DE RECETTES

Une nouvelle régie de recettes regroupant les sommes réclamées aux personnes sollicitant des photocopies de documents, des locations de salles communales, des locations de matériel (vaisselle - tables - chaises), des produits divers (chiens errants - dons - casse de la vaisselle - droit de place camion outillage...) ainsi que les tickets de cantine doit être créée.

Un terminal de paiement pour les cartes bancaires sera mis à la disposition du public afin d'élargir les modes de paiement proposés.

L'ensemble du conseil municipal est favorable à ces propositions.

BEAUDOUX Daniel

Présente le bilan de la réunion sur l'assainissement non collectif. Environ 80 personnes étaient présentes. La réfection des assainissements individuels non conformes pourrait être subventionnée à 75% (60% agence de l'eau et 15% département).

Monsieur BEAUDOUX présente également le bilan de la réunion du syndicat hydraulique, la participation annuelle de la commune reste inchangée (638 euros).

FISSEAU Michel

Informe l'assemblée que les socles en béton pour accueillir les maisons des Euréliales seront posés mi-avril. Ces socles accueilleront des maisons à ossature bois.

GALLET Béatrice

Fait part à l'assemblée des bonnes conditions d'organisation de la chasse aux œufs cette année. Les enfants étaient ravis grâce à une organisation plus stricte.

Se félicite de l'initiative de la TIB et de la municipalité de l'invitation des demandeurs d'emploi de la commune à visiter l'entreprise.

BERNARD Claude

Se réjouit de l'installation d'un nouveau fleuriste sur la commune.

LEBOSSÉ Sophie

Déplore l'absence de passages piétons aux abords du nouveau parking à l'angle de la rue aux juifs et de la rue au fil.

GRINERISER Sophie

Informe l'assemblée de son obligation d'annuler l'exposition-vente de l'ATMB par manque de participants.

La séance est levée à 22h.